

Mercredi 13 mai 2020

Chers Parents,

Même si ce courrier concerne plus particulièrement les élèves des classes de 6^{ème} et de 5^{ème} il est important que vous en preniez tous connaissance. Il a pour objet de vous informer de l'organisation de la reprise progressive de cours en présentiel. En effet, cette reprise aura des conséquences sur l'organisation de la continuité pédagogique. Ceci fera l'objet d'un nouveau courrier (Lettre N° 10 qui vous parviendra dans le courant du week-end).

Ainsi, à compter de lundi 18 mai, dans la mesure où le département de l'Ain est classé vert, les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} sont autorisés à reprendre les cours en présentiel de manière progressive et dans le strict respect du protocole sanitaire imposé par le Ministère de l'Éducation Nationale. Il est à noter que cette reprise n'est en aucun cas une reprise du collège comme avant le confinement. En effet, la décision de réouverture des établissements scolaires s'appuie dans un premier temps sur le besoin de renouer avec une vie sociale pour les jeunes et de permettre au plus grand nombre de parents de reprendre une activité économique. L'objectif est de renouer avec l'environnement scolaire, d'écouter, d'informer les élèves sur la crise que traverse le monde et de les rassurer notamment sur les attendus scolaires. Il ne s'agira donc pas de « rattraper » les programmes, de creuser un fossé entre ceux qui reviennent en cours et ceux qui restent à la maison. Nous avons à avancer ensemble et à accompagner chacun.

Le protocole d'accueil repose sur cinq fondamentaux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- La formation, l'information et la communication

C'est lui qui aide à déterminer la capacité d'accueil.

Dans la mesure où la demande serait supérieure à cette capacité d'accueil, un ordre de priorité est imposé :

○ *Priorité 1 :*

En priorité, nous continuerons à accueillir, comme cela nous est imposé et comme nous l'avons fait depuis le 16 mars, les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire (personnel soignant, personnel de Police, et maintenant personnel enseignant) sur les jours d'école.

○ *Priorité 2 :*

Si les conditions sanitaires le permettent, et si le nombre d'enseignants et de personnel éducatif est suffisant, nous accueillerons les élèves ayant été identifiés comme devant reprendre absolument un contact avec l'école (difficultés scolaires, difficultés d'organisation...)

○ *Priorité 3 :*

Nous prendrons ensuite si cela est possible les familles où les deux parents sont contraints par leur employeur, et doivent impérativement reprendre le travail en présentiel et qui attestent ne disposer d'aucun moyen de garde.

En conséquence, selon les contraintes inhérentes au protocole sanitaire et le respect d'une cohérence pédagogique, en se basant sur les résultats du sondage effectué la semaine dernière, l'accueil se fera par petits groupes comme suit :

- Les lundis et jeudis pour les élèves des classes de 6^{ème} (capacité maximum 2 groupes de 15)
- Les mardis et vendredis pour les élèves des classes de 5^{ème} (capacité maximum 2 groupes de 15)

Les élèves du collège seront accueillis de 7h40 à 16h15 pour permettre aux élèves d'arriver et de repartir avec les transports scolaires. Seuls les collégiens autorisés à venir en classe et capables de prendre le car et à venir seuls au collège en toute autonomie pourront prendre le car. Cette mesure ne concerne pas les enfants du primaire puisque, en raison des normes sanitaires (distanciation, non brassage des groupes, personnel disponible) nous ne sommes pas en mesure de proposer un accueil périscolaire.

La rentrée des collégiens se fait rue Collet. Les élèves sont priés de se mettre en rang sur le trottoir en respectant le maintien obligatoire des distanciations sanitaires indiqué par un balisage en arrivant depuis les Halles (tout élève en retard ne pourra être accueilli) :

- L'accueil se fera de 7h40 à 7h55, les cours débutant à 7h55.
- Pour les externes ouverture de la porte de 12h à 12h05 et de 13h25 à 13h30.
- Départ à 16h15.

Nous comptons sur le civisme et la ponctualité de tous pour que l'accueil se passe correctement.

Seuls les élèves sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'Etablissement. Dès le portail franchi, Ils seront invités à se laver les mains à l'aide de gel hydro alcoolique et un masque leur sera remis.

Le service restauration reprendra lundi 25 mai si le nombre d'élèves inscrits est suffisant. Nous vous demanderons donc de fournir un pique-nique à vos enfants pour le lundi 18 ou le mardi 19 mai. Les frais de cantine seront déduits pour les demi-pensionnaires, les frais fixes inhérents à la surveillance restent à charge.

Attention, compte tenu du protocole sanitaire imposé, le sac repas ne pourra pas être stocké dans les chambres froides en raison des risques de contamination. De plus, les jeunes devront être autonomes quant à leur pique-nique. Bien penser à la bouteille d'eau et couverts si besoin (aucun échange, aucun contact physique entre les personnes ne sont autorisés)

Croyez bien qu'il ne s'agit pas là de notre initiative, mais bien de ce qui nous est imposé pour des raisons sanitaires évidentes.

Les gestes barrières qui rythmeront les journées :

- Port du masque
- Lavage ou désinfection des mains dès l'entrée dans l'établissement et ce plusieurs fois par jour
- Contacts physiques proscrits : distance d'un mètre minimum à tenir entre les élèves partout : récréation, classe, cantine... (les élèves seront assis à des tables individuelles placées à un mètre les unes des autres).
- Venir avec le strict nécessaire pour travailler, impossibilité de prêt ou d'échange de matériel (crayons, livres...) entre les élèves
- Rappels fréquents aux gestes barrières par les adultes
- Nettoyage et désinfections des locaux et des sanitaires plusieurs fois par jour.

En cas de symptômes, le jeune sera isolé dans une pièce et vous serez contactés immédiatement pour venir le chercher, merci de rester joignable à tous moments.

Dans ce cadre, vous jouez un rôle essentiel dans le retour de vos enfants dans les écoles. Vous vous engagez, notamment, à ne pas mettre vos enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou sa famille. Vous êtes invités à prendre la température de vos enfants avant le départ à l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8° ou plus) l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. Par ailleurs il vous

est demandé en complément de l'école, d'éduquer et de sensibiliser au maximum vos enfants aux gestes barrières.

Les conditions particulières de reprise nécessitent que chaque jeune comprenne les conditions et les règles de fonctionnement, ainsi que l'exigence du respect de celles-ci. Nous ne sommes pas dans un temps qui nous permettra de gérer les incivilités. En cas de comportement inapproprié, l'exclusion de ces temps d'accueil sera envisagée.

Nous sommes en train d'organiser le retour et devons veiller aussi à ce qu'aucun groupe d'élèves présent dans l'établissement ne se croise ou mélange sur la journée. Aussi nous allons tout mettre en œuvre, dans la mesure de nos possibilités, pour, sans minimiser les risques ou la gravité de la situation, rendre cette reprise la plus agréable. Nous avons hâte de nous retrouver malgré les craintes légitimes, le tracas occasionné.

Vous trouverez ci-joint une attestation à retourner au professeur principal de votre enfant (à compléter par tous les parents des 6^{èmes} et 5^{èmes}) quant au retour ou non de votre jeune en classe. **Réponse impérative avant jeudi 14 mai 12h**. Ceci vous engage jusqu'au 29 mai. Nous aviserons ensuite en fonction des mesures qui seront annoncées pour la 2^{ème} phase de déconfinement.

Enfin, je vous prie de noter que, les enseignants étant en réunion pédagogique vendredi 15 mai, ils ne pourront assurer l'enseignement à distance ce jour.

En vous remerciant pour votre confiance.

Bien cordialement

Pour l'Equipe de Saint Charles
Le Chef d'Etablissement
REY Sylvie

PS : Prochain courrier ce week-end avec notamment des informations concernant :

- L'emploi du temps des élèves en présentiel
- La nouvelle organisation de la continuité pédagogique à distance